

Révision de la politique cantonale genevoise de promotion de la santé et de prévention (PSP): Point de situation

Plateforme des Associations d'aînés de Genève,
18 avril 2016

Flora Houben et Lynne Thadikaran-Salomon, conseillères scientifiques,
secteur promotion de la santé et prévention, service du médecin cantonal



Département de l'emploi, des affaires sociales et de la santé
Direction générale de la santé

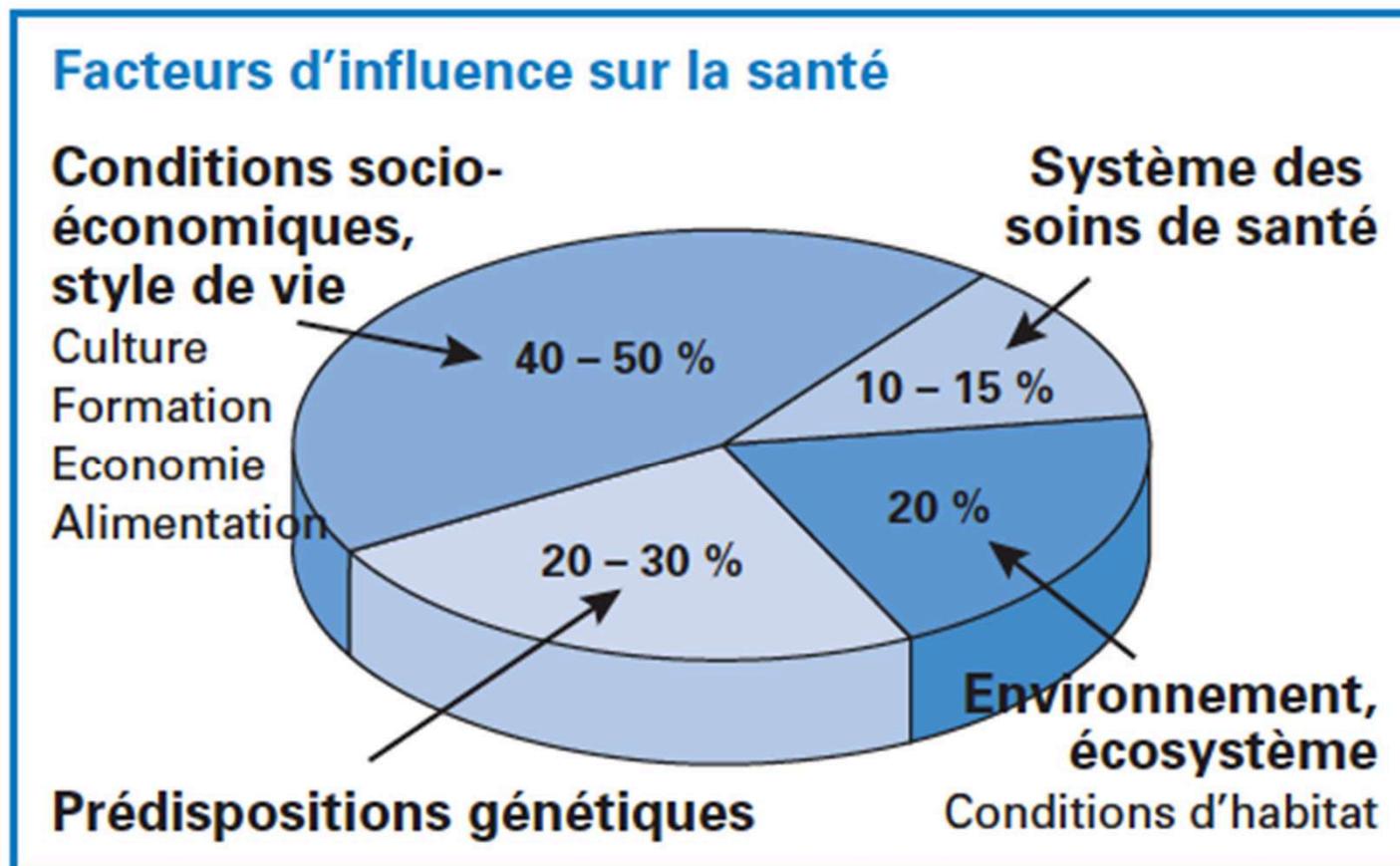
Le paradoxe de la promotion de la santé et la prévention

« L'état de santé de la population suisse dépend à 60% de facteurs externes à la politique de la santé, comme l'éducation, la sécurité sociale, la situation professionnelle et le revenu, l'environnement ou encore la situation en matière de transports et de logement. »



Rapport Santé 2020 du Conseil fédéral,
Janvier 2013

Les déterminants de la santé



Facteurs d'influence sur la santé selon le Professeur François van der Linde.

Source: Magazine Spectra 58, Office Fédéral de la Santé Publique, 2006.

Et la question qui en découle...

« Comment collaborer efficacement avec les autres politiques publiques ayant un rôle à jouer en matière de promotion de la santé et de prévention ? »



Révision de la politique cantonale PSP

- Lancée par le Conseil d'Etat en juin 2014 (à l'initiative du DEAS)
- Comité de pilotage et Groupe de travail interdépartementaux

Objectifs :

- Répondre de manière efficiente aux besoins de la population genevoise
 - Freiner l'augmentation des coûts de la santé en réduisant les besoins en soins
 - Optimiser l'utilisation des ressources publiques dédiées à cette politique
- ➔ **Donner les moyens à la population de vivre en bonne santé le plus longtemps possible, en prévenant les maladies évitables et les décès prématurés**

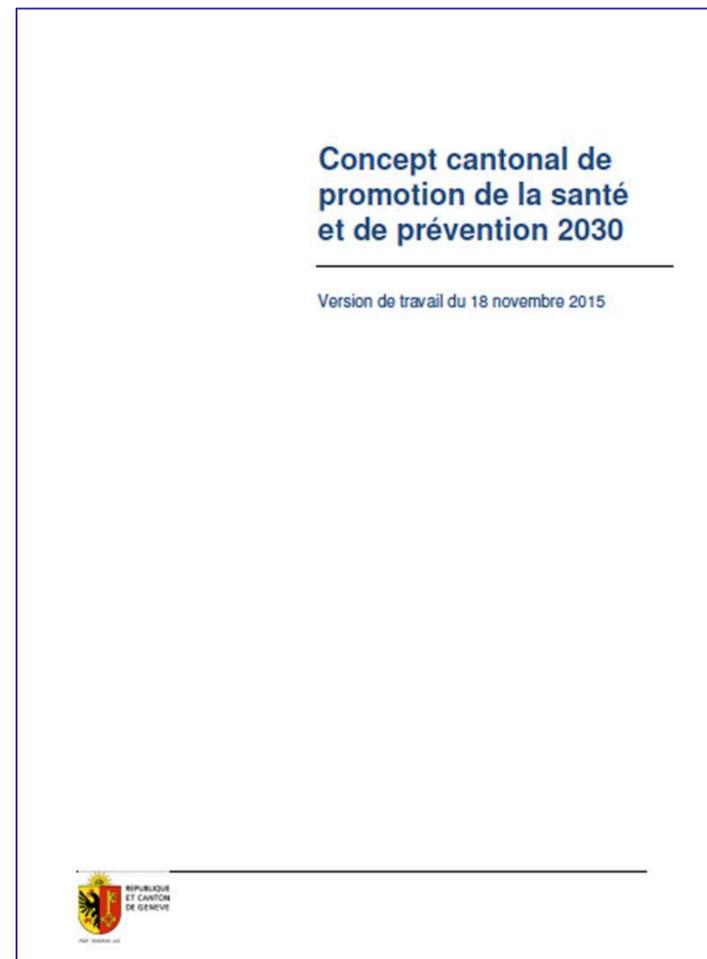
2 Etapes:

- 1) **Concept cantonal PSP 2030** (stratégique)
- 2) **Plan d'action cantonal 2017 - 2020** (opérationnel)

Etape 1: le Concept cantonal PSP 2030

Objectifs

- Fixer les lignes directrices du canton pour les 15 prochaines années
- Développer une compréhension commune du domaine de la PSP
- Clarifier les rôles des différents acteurs
- Favoriser une approche intersectorielle
- Servir de document fédérateur et de base stratégique pour les prochains plans d'action



Concept cantonal PSP

Une vision:

"A l'horizon 2030, le canton de Genève se situe à l'avant-garde en matière d'espérance de vie en bonne santé et de bien-être physique, mental et social."

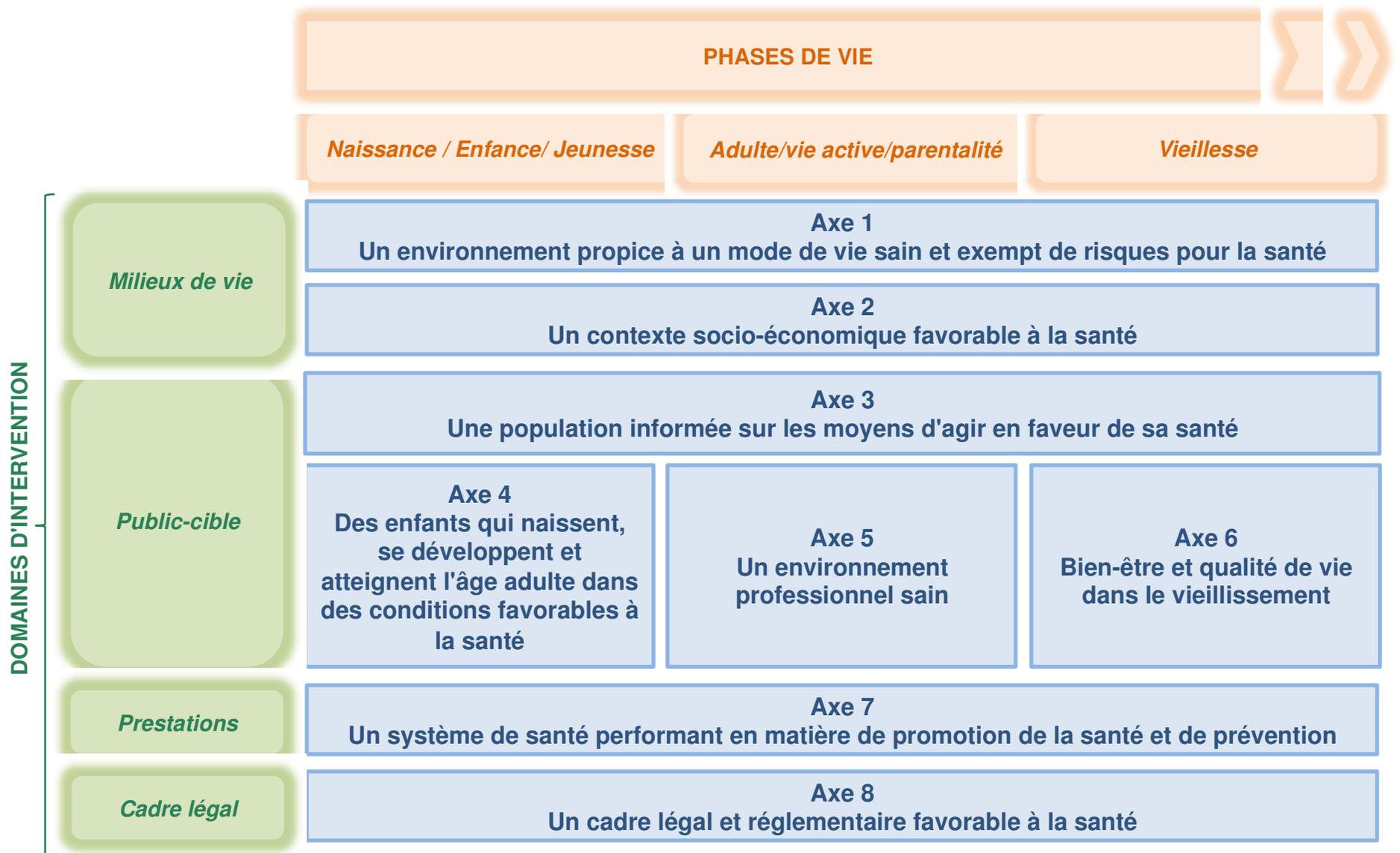
Une mission:

"Le canton de Genève met en œuvre une politique de PSP qui répond aux besoins de santé de l'être humain durant toutes les phases de sa vie. Elle agit autant sur l'environnement physique et socio-économique que sur les facteurs comportementaux, le système de santé ou encore le cadre légal".

6 principes directeurs:

1. Prendre en compte les besoins de santé de chacun tout au long de la vie
2. Promouvoir une approche positive de la santé
3. Favoriser *l'empowerment* individuel et communautaire en matière de santé
4. Agir de façon complémentaire sur tous les champs d'action et niveaux d'intervention possibles
5. Assurer le suivi de l'évaluation des actions
6. Agir sur le long terme

Concept cantonal PSP – axes stratégiques



Axe 6 – Bien-être et qualité de vie dans le vieillissement

Vieillir en santé → « Processus permanent d'optimisation des possibilités permettant aux personnes âgées d'améliorer et de préserver leur santé et leur bien-être physique, social et mental, et de conserver leur autonomie et leur qualité de vie, tout en favorisant des transitions harmonieuses entre les différentes étapes de leur vie » (Santé Canada, 2001).

Quelques exemples de ressources / facteurs de protection

- Environnement physique et social favorables
- Comportements bénéfiques
- Possibilités de mobiliser ses compétences et ressources physiques et mentales
- Intégration dans la communauté, participation sociale, capacités d'action
- Possibilités de concrétiser des projets stimulants et valorisants



REPUBLIQUE
ET CANTON
DE GENEVE

POST TENEBRAS LUX

Département de l'emploi, des affaires sociales et de la santé
Direction générale de la santé

Axe 6 – Bien-être et qualité de vie dans le vieillissement

Priorité

Favoriser le maintien de l'autonomie, le bien-être et la qualité de vie des personnes âgées le plus longtemps possible

Axe 6 – Bien-être et qualité de vie dans le vieillissement

Stratégies d'intervention (exemples)

- Favoriser l'accès à des logements, transports, infrastructures et aménagements adaptés et à une offre culturelle, de formation, sportive et de loisirs.
- Encourager les comportements favorables à la santé et au maintien de l'autonomie.
- Déployer des mesures favorisant les liens sociaux, l'activité physique, une alimentation saine, etc.
- Déployer des mesures communautaires (maintien des capacités d'action, des liens sociaux, mobilisation des ressources, échanges intergénérationnels, valorisation des compétences, stimulation des facultés cognitives, etc.).

Axe 6 – Bien-être et qualité de vie dans le vieillissement

Priorité

Favoriser la détection précoce des maladies chroniques et des risques d'atteintes à la santé

Axe 6 – Bien-être et qualité de vie dans le vieillissement

Stratégies d'intervention (exemples)

Poursuivre les actions de prévention et de dépistage précoce mises en œuvre tout au long de la vie, en les adaptant aux besoins des personnes âgées.

- Mettre en œuvre des mesures de détection précoce : diabète, TMS, hypertension, santé bucco-dentaire, dépression, etc.
- Proposer un soutien aux personnes âgées présentant des risques (par ex. isolement, maltraitance, consommation inappropriée d'alcool, etc.).
- Prévenir l'épuisement de l'entourage des personnes âgées (proches aidants), en collaboration avec le réseau de soins.



REPUBLIQUE
ET CANTON
DE GENEVE

POST TENEBRAS LUX

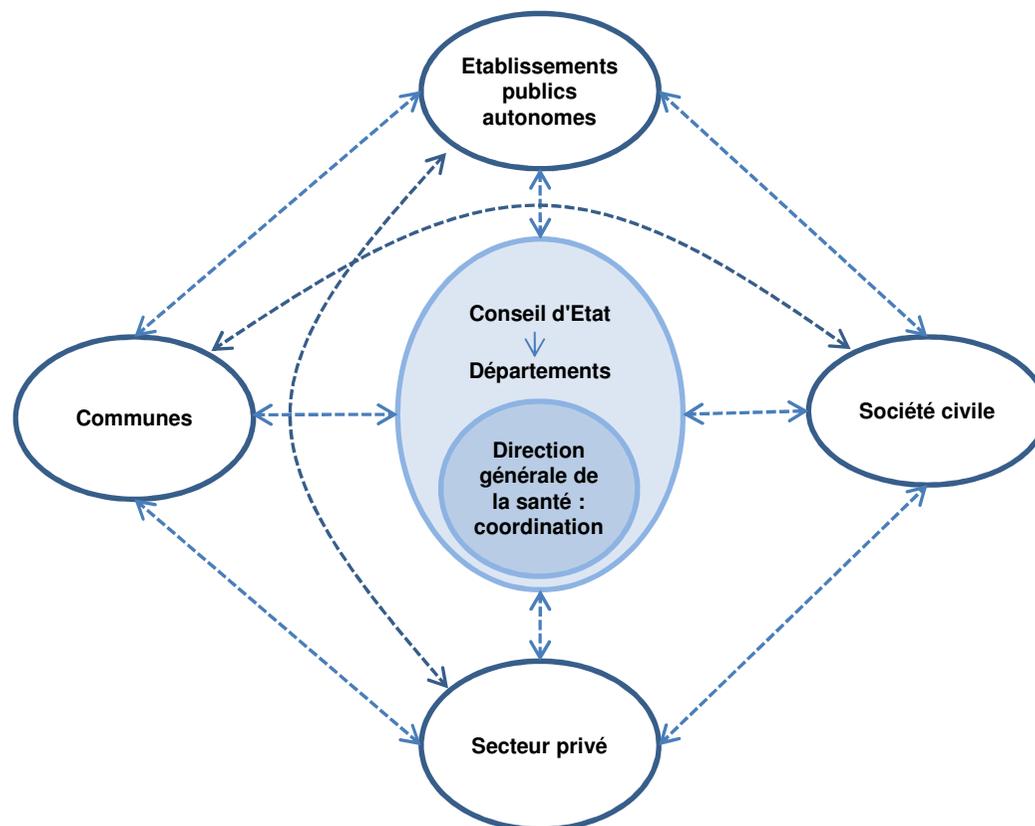
Département de l'emploi, des affaires sociales et de la santé
Direction générale de la santé

Concept cantonal PSP – Politiques publiques concernées

Politiques publiques concernées	Axes stratégiques*							
	1	2	3	4	5	6	7	8
A Formation		X	X	X	X	X	X	X
B Emploi, marché du travail		X	X		X			X
C Action sociale		X	X	X		X		X
D Personnes âgées	X	X	X			X		X
E Handicap		X	X	X		X		X
F Environnement	X		X					X
G Aménagement et logement	X	X	X	X	X	X		X
H Sécurité et population		X	X	X		X		X
I Justice	X	X		X	X	X	X	
J Mobilité	X		X	X		X		X
K Santé	X	X	X	X	X	X	X	X
L Economie		X						X
M Finance et impôts		X						
N Culture, sports et loisirs	X	X	X	X		X		X
O Autorité et gouvernance	X	X	X					X
P Activités de support et prestations de moyen	X	X	X		X			
Q Energie	X		X					X

* 1. Environnement, 2. Contexte socio-économique, 3. Population informée, 4. Périnatalité, enfance et jeunesse, 5. Environnement professionnel, 6. Vieillesse, 7. Système de santé, 8. Cadre légal

Concept cantonal PSP – Acteurs



Concept cantonal PSP – point de situation

- Conseil d'Etat a pris connaissance du projet de concept (novembre 2015)
- Consultation externe (début février - 31 mars 2016) → environ 80 réponses et de nombreuses propositions

Prochaines étapes

- Analyse des réponses
- Rapport de consultation (public)
- Prise en compte des commentaires pertinents dans la version révisée
- Soumission de la version révisée au COPIL, CE et GC en 2016

Concept cantonal PSP – périmètre

- Document stratégique exprimant une vision idéale. Ce n'est pas un catalogue de mesures.
- Limité au champ de la PSP. Ne couvre pas la planification ou politique sanitaire dans son ensemble (soins abordés dans une perspective de PSP).
- Présente des axes stratégiques et des priorités interconnectées, qui permettent d'agir de façon multisectorielle sur les facteurs modifiables de la santé :
 - pas de hiérarchisation
 - pas de "silos" hermétiques entre eux
- Identifie les synergies existantes ET celles à développer.

Etape 2: Le plan d'action cantonal PSP 2017-2020

Développé sur la base des lignes directrices du concept cantonal PSP 2030

1. Événement participatif des 28-29 avril 2016
 - Comment traduire les 8 axes stratégiques en actions concrètes ?
 - « Forum ouvert », intelligence collective → Participation large
 - But: proposer des projets concrets à mettre en œuvre dès 2017 par les partenaires avec ou sans le soutien des autorités cantonales

2. Groupes de travail « grand Etat »
 - But: analyser les propositions issues du forum et définir les actions du canton
 - Composition : Etat + EPA, selon domaines concernés

Puis « arbitrage » financier et politique

➔ Plan d'action cantonal PSP 2017 – 2020

S'il ne fallait retenir que quelques points...

Objectif :

- Donner les moyens à la population de vivre en bonne santé le plus longtemps possible, en prévenant les maladies évitables et les décès prématurés

Aspects novateurs :

- Réflexion stratégique sur le long terme basée sur une analyse des besoins
- Approche positive de la santé centrée sur l'humain à toutes les étapes de la vie
- Approche multisectorielle agissant sur l'ensemble des déterminants modifiables de la santé
- Document unique couvrant l'ensemble des domaines d'actions et des acteurs
- Elaboration favorisant une approche participative

Merci de votre attention

Pour plus d'informations:

www.ge.ch/concept-ppsp

www.ge.ch/plan-action-ppsp

